

Comté de Lotbinière
Municipalité de Saint-Sylvestre

Assemblée spéciale du conseil municipal de Saint-Sylvestre tenue le 11 mai 2010, au centre multifonctionnel, à 22.00 heures À l'unanimité on refuse l'avis de convocation et tous les membres sont présents : Ginette Roger, Madeleine Breton, Roland Gagné, Raynald Champagne, Maryse Lapointe Étienne Parent et forment quorum sous la présidence du maire Mario Grenier.

Un point est à l'ordre du jour : dossier Patrick Bilodeau.

Résolution numéro 49-2010
Dossier Patrick Bilodeau

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Étienne Parent et résolu à la majorité de demander au tribunal d'accorder un cautionnement à monsieur Patrick Bilodeau et que la Corporation municipale de Saint-Sylvestre avertira les autorités concernées, advenant son défaut de respecter les conditions de libération ordonnées par la Cour.

Cette résolution est acceptée à la majorité, car Maryse Lapointe se retire de la décision car elle est concernée au dossier; Madeleine Breton s'abstient.

La levée de l'assemblée est faite à 23.40 heures.
Adopté à la séance du 7 juin 2010.

Maire

Secrétaire -trésorière